# L'ABEILLE.


AX BULLITT, MAGNE, & CO.
NOS. 5 RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Journal quotidien, une somme d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux journaux de la campagne, ne sera considérée comme discontinuée de part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, que cependant avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une pastille par carré de chaque langage, pour la première insertion, et trois quarts de cette somme pour chaque insertion subséquente. Tout changement nécessaire dans l'annonce du quotidien, doit être payé comme une nouvelle annonce. Le prix de l'INX journ. ou quotidien.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les Artisans et personnes commerciales, de détail, sur les Magasins, à compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, par les agens, propriétaires, boutiques et bateaux à vapeur, les maisons commerciales et autres, [illegible]

Les pseudonyme, ou signant d'autres noms, ne seront pas insérés, sans leur consentement.

LES ANNONCES qui ne seront pas de la nature ordinaire des annonces, seront payées à raison de 50 cents par ligne.

LES ANNONCES qui ne seront pas de la nature ordinaire des affaires journalières d'annonce